



HAL
open science

Licence professionnelle Emploi, territoire et conduite de projet

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Emploi, territoire et conduite de projet. 2014, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02038491

HAL Id: hceres-02038491

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038491>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Emploi, territoire et conduite de
projets

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Emploi, territoire et conduite de projets

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-2 Intervention sociale

Demande n° S3LP150008388

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Universitaire de la Citadelle à Dunkerque et Université du Littoral Côte de d'Opale (ULCO).
- Délocalisation(s) : La délocalisation est ponctuelle pour peu d'heures sur des sites liés aux projets tutorés en Belgique dans le cadre de parcours transfrontalier et au Lycée Agricole d'Aire-sur-la-Lys pour la thématique liée à l'approche rurale.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Créée en 2006/2007, cette licence professionnelle (LP) s'inscrit dans le domaine *Droit, économie, gestion* dans la continuité d'autres formations en intervention sociale relevant de l'ULCO ; elle est portée par le service de formation continue. Le futur diplômé développe les connaissances nécessaires aux pratiques d'intervention dans le secteur social. Les compétences à maîtriser s'articulent en trois groupes : celles de base de l'intervention sociale (le secteur, les publics,...) ; celles nouvelles liées aux intervenants sociaux telles que le diagnostic, l'évaluation, les partenaires et enfin celles relatives à la capacité de positionnement sur les pratiques et sur les politiques sociales.

Une liste de 19 métiers propose des niveaux de fonctions et de qualifications très différents tant sur le statut du poste (agent à cadre) ou des employeurs (associations, collectivités, etc...) que sur la nature des fonctions dans le travail social (très spécialisée ou générale). Cette LP fait partie du schéma régional des formations du secteur sanitaire et social et complète l'offre régionale proposée par l'Université ou l'Institut régional du travail social. Elle propose une dimension transfrontalière dans le cadre de projets tuteurés.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'enseignement présente des contenus qui associent la polyvalence des métiers visés et les éléments des spécialités également ciblés, comme l'insertion par l'activité économique, la législation sociale, l'accompagnement des publics et le traitement des problèmes sanitaires et sociaux. Il existe une articulation pertinente des neuf unités d'enseignement avec deux d'entre elles qui concernent le projet tuteuré (150 heures) et le stage (12 semaines). Les sept autres (500 heures) s'axent autour des différentes compétences générales et spécifiques attendues.

Le contrôle de connaissance est mené d'une manière continue avec un contrôle terminal effectué pour chaque unité d'enseignement. Le projet tuteuré et le stage font eux l'objet d'un mémoire avec une soutenance orale devant un jury mixte d'universitaires et de professionnels. Il existe une variété importante de partenaires qui proposent une diversité de thématiques de stages telles que des diagnostics de territoires ou de la conduite de projets et de dispositifs. Les structures partenaires reflètent bien la diversité des champs professionnels visés par cette formation avec notamment la présence d'associations, de collectivités locales et d'institutions. Il existe une plus-value pédagogique dans la mise en œuvre des deux parcours pour les projets tuteurés, l'un lié à l'approche rurale et l'autre, développé dans le cadre de projets transfrontaliers.

L'objectif de la formation et les modalités pédagogiques mises en œuvre sont donc pertinents au regard de la spécialité de cette licence professionnelle avec cependant un risque pointé sur le fait que la diversité des spécialités visées devienne une source de multiplicité d'enseignements qui empêche un approfondissement nécessaire à certains métiers ciblés pour l'insertion immédiate du diplômé.

A ce sujet, deux enquêtes sont réalisées sur l'insertion professionnelle des étudiants, une nationale avec un taux de réponse peu élevé (environ un tiers de retours pour les deux années) et une réalisée en interne avec de meilleurs retours avec un taux cumulé de plus de 70 %. De plus, il est dommage que les éléments de ces deux enquêtes ne puissent pas être croisés car elles ont été réalisées sur des années différentes. Malgré une stabilité du taux d'étudiants diplômés de 75 à 95 % lors des quatre dernières années, il est difficile de pouvoir afficher le taux réel de l'insertion professionnelle de cette licence puisque les résultats des enquêtes sont peu exploitables.

De plus, à la lecture de la grande diversité des emplois obtenus par les étudiants, il est à noter qu'une partie non négligeable n'est pas en lien direct avec la formation dispensée. Cet écart entre le diplôme et des postes occupés témoigne de la difficulté de la structuration de l'emploi dans ce champ d'activités et notamment, pour le recrutement de cadre dans les associations à caractère social. Cette difficulté s'explique également par un marché du travail très spécialisé avec en parallèle une forte prégnance des diplômés de la voie professionnelle (éducateur spécialisé, certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention social, animation professionnelle, ...). Il existe donc un décalage important entre une large liste d'emplois potentiels que peut offrir cette licence et la difficulté d'insertion pour les étudiants diplômés dans certaines de ces catégories d'emplois.

18 professionnels interviennent dans la formation, ils sont issus d'une grande diversité de domaines d'actions : famille, santé, emploi, politique de la ville, Europe, formation, action sociale avec une présence majoritaire de chargés de missions de collectivités locales et d'institutions. 320 heures d'enseignements sont confiées à des professionnels sur un total de 590 heures et donc, un volume nettement plus conséquent que le minimum préconisé dans l'arrêté relatif aux licences professionnelles. Il est constaté que les professionnels salariés dans des associations du champ social ne sont quasiment pas présents et le fait de pouvoir s'appuyer sur une plus grande diversité de professionnels serait également pertinente pour être en adéquation avec l'objectif des différents métiers visés par cette formation.

La licence professionnelle reçoit de 80 à 90 candidatures chaque année, avec une stabilité des demandes sur les différentes années universitaires. Il existe donc une réelle attractivité de cette formation pour des étudiants qui proviennent de diverses filières et de professionnels. Il existe des réunions régulières programmées entre enseignants et professionnels mais il n'y a pas d'existence d'un conseil de perfectionnement formalisé. Enfin, vu l'écart important entre le volume horaire des enseignements dispensés par les professionnels et celui des enseignants, il est nécessaire de conserver un fort lien entre les acteurs pour permettre également l'implication des enseignants-chercheurs de l'Université dans cette formation.

- Points forts :
 - Une durée d'expérience et de partenariats diversifiés avec le secteur professionnel très importante (huit années).
 - Un fort engagement des partenaires (stage, enseignements) qui ancre cette formation dans ce secteur professionnel et dans son territoire.
 - La prise en compte de la dimension territoriale par la mise en œuvre des deux parcours : l'approche rurale et les projets transfrontaliers.

- Points faibles :
 - Une formation généraliste alors qu'elle vise un large panel de métiers qui nécessitent des spécialisations plus importantes pour prétendre à une meilleure insertion professionnelle des étudiants.
 - Peu d'enseignants universitaires impliqués dans la formation et l'absence actuelle d'un conseil de perfectionnement.
 - Le manque d'une représentation de professionnels qui agissent dans les associations du secteur sanitaire et social.

- Recommandations pour l'établissement :

Une forte attention à l'accompagnement du projet professionnel personnalisé des étudiants peut pallier la diversité que présente la formation par rapport à des attentes de spécialisation plus fortes. Une autre hypothèse pour faciliter l'intégration professionnelle des étudiants résiderait dans une relation développée avec d'autres acteurs de ces secteurs (Associations employeuses, Fédérations et coordinations associatives du secteur social et sanitaire et social). En effet, elle permettrait également de développer une connaissance plus poussée de l'adéquation emploi/formation dans ce domaine et de réfléchir à des liens potentiels avec les diplômés professionnels de ces secteurs d'intervention.



Observations de l'établissement

LP spécialité « intervention sociale, spécialité emploi, territoire et acteur ».

L'évaluation de la formation met en exergue, outre l'intérêt que représente la durée d'expérience et la diversification des partenariats, deux points forts que nous avons identifiés dans la note d'opportunité : l'implication des partenaires dans la formation (stage, enseignement) ainsi que la prise en compte de la dimension territoriale grâce aux deux parcours proposés : parcours rural et parcours transfrontalier. La nouvelle maquette devrait nous permettre de poursuivre dans cette voie en ce qui concerne le partenariat.

En ce qui concerne la dimension territoriale, nous avons prévu d'accentuer la dimension transfrontalière et de maintenir, bien que dans une moindre mesure, l'approche rurale.

En ce qui concerne les points faibles, l'accent est mis, d'une part sur le fait que la formation est généraliste alors qu'elle vise un panel large de métiers nécessitant des spécialisations pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, d'autre part sur le fait que peu d'enseignants universitaires soient impliqués dans la formation et qu'il n'existe pas de conseil de perfectionnement, enfin sur l'absence d'une représentation de professionnels agissant dans le secteur sanitaire et social.

Nous allons agir sur le premier point en resserrant, dans la nouvelle maquette, nos enseignements autour de quelques champs d'activités plus ciblés (insertion professionnelle et territoires par exemple). En ce qui concerne le second point, la mise en place d'un conseil de perfectionnement doit pouvoir se faire rapidement et la collaboration avec d'autres enseignants de l'université est prévue dans la nouvelle maquette (STAPS, Culture et média...). Enfin la collaboration avec des représentants du secteur professionnel sanitaire et social que nous n'avons pas encore inscrit dans nos objectifs et qui présente en effet un intérêt non négligeable sera recherchée dès cette année par le biais notamment de nos partenariats existants (CCAS, Conseil Général...).

Les recommandations concernant l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants, grâce à l'accompagnement du projet personnel personnalisé ainsi que le développement de relations avec le réseau d'acteurs du secteur sanitaire et social permettant en outre de développer notre connaissance des attentes des acteurs de terrain en matière de formation seront également à prendre en compte dès cette année. La question du PPP est déjà intégrée dans notre nouvelle maquette et celle du développement de relations partenariales avec le secteur sanitaire et social est à l'étude à partir des relations déjà mises en place.

Le Président de l'Université du Littoral
Côte d'Opale

